



Vente de la maison et partage du fruit de la vente

Par **bmenet**, le **30/10/2009** à **11:40**

Bonjour,

Suite à mon divorce en 2005, je dois vendre ma maison afin d'en rétro céder la moitié à mon ex-femme et de pouvoir lui payer son indemnité compensatoire de quelques 30 000€.

Mon ex-femme ayant obtenu l'usufruit de la maison, elle y a habitée 2ans puis l'a abandonnée ne pouvant faire face à son entretien (eau, électricité, taxes, assurances,...).

Dans les mois ayant suivi le divorce, la maison avait été évaluée à 240 000€; le problème est que mon ex-femme l'a laissée dans un état lamentable et invendable sauf réparations et remise en état pour un coût non négligeable.

Voici donc ma question :

Je fais évaluer la maison dans l'état où elle se trouve actuellement, si son prix est abordable, environ 100 000€. 2 options sont possibles :

Je rachète la part de mon ex-femme sur la maison, ~ 50 000€ et je lui règle son indemnité compensatoire. Je remets la maison en état, et je la revends à 240 000€.

Autre possibilité, ma mère achète la maison, je peux donc verser à mon ex-femme sa part de la maison et son indemnité compensatoire. Je remets la maison en état, et ma mère la revend à 240 000€.

La question est : mon ex-femme peut elle revendiquer une part sur la plus-value réalisée (140 000€)?

Les montants indiqués le sont à titre d'exemples.